FÉDÉRATION DES ÉLUS epl DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Communiqué de presse

Paris, le 23 février 2022

Les Entreprises publiques locales au service des élus des territoires de montagne pour l'optimisation de leurs services publics

Les territoires de montagne, entourés de leurs massifs, présentent des caractéristiques impliquant des conditions particulières d'exercice des services publics. Afin d'accompagner les élus de ces territoires souvent ruraux, les Entreprises publiques locales (Epl) assurent de plus en plus la gestion de services publics innovants sur tous leurs champs d'action : aménagement, tourisme, développement économique, services à la personne. En France, 320 Sem, Spl ou SemOp oeuvrent au quotidien pour assurer la pérennité et le développement de ces territoires.

Les Entreprises publiques locales jouent un rôle majeur, en appui des collectivités territoriales, pour le maintien des services publics et la vitalité de leur territoire. Elles apparaissent comme des tremplins, permettant de renforcer l'attractivité économique de ces espaces de montagne, tout en favorisant la transition environnementale et en assurant la cohésion sociale et territoriale. Les Epl, dans toutes leurs composantes, sont ainsi des actrices dynamiques et innovantes au sein des différents massifs montagneux – et plus seulement comme ce fut longtemps le cas dans les seules stations de sports d'hiver – et se déploient dans l'ensemble des secteurs pour engager la transition vers la « montagne de demain ». Véritables couteaux suisses, les Epl constituent des réponses globales aux différents enjeux des collectivités locales et de leurs territoires. Par exemple, la Spl Terrinov, située dans le massif du Jura a l'ambition de réaliser 2500 logements et d'aménager près de 200.000m² d'activité économique afin de développer l'attractivité du territoire.

Un panorama des Epl de montagne pour marquer le développement du modèle dans ces territoires

Dans la dynamique du programme Avenir Montagnes, lancé en mai 2021 par le gouvernement, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) a dressé un panorama complet de la réponse Epl (Sem, Spl et SemOp) comme véritable moteur d'accompagnement des élus locaux de ces territoires. À travers cette édition, la FedEpl a souhaité rendre compte de la diversité des interventions de l'économie mixte locale pour dynamiser l'économie montagnarde. En 2021, 320 Sem, Spl et SemOp sont implantées dans les massifs et les zones de montagne et génèrent un chiffre d'affaires annuel estimé à 2,37 milliards d'euros, soit 17% du chiffre d'affaires de toutes les Epl françaises. On compte également la création de près d'une centaine d'Epl dans ces territoires depuis 2014. Elles sont présentes dans les six massifs métropolitains et dans les trois massifs ultramarins, tandis qu'elles agissent dans les principaux domaines d'intervention des Epl : le développement économique, l'aménagement, l'habitat et l'immobilier, la mobilité et le stationnement, l'environnement et les réseaux, le tourisme, la culture et les loisirs, l'action sociale et la santé.

"Les Sem, les Spl et les SemOp sont également dans les starting-blocks pour le déploiement du programme Avenir Montagnes qui entend accompagner les territoires de montagne dans la mise en oeuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux de transition écologique. Véritables partenaires des collectivités territoriales, de plus en plus contraintes financièrement, les Epl consolideront, si on continue de leur en donner les moyens, leur vocation à se maintenir comme pionnières dans la mise en oeuvre de politiques territoriales ambitieuses et efficaces." nous confie Jean-Marie Sermier, président d'honneur de la Fédération qu'il représente au conseil national de la montagne et député du Jura.

Lien vers le **panorama des Epl dans les massifs et des zones de montagne**

CHIFFRES CLÉS

- 320 Epl dans les territoires de massifs et de montagne
- 2,37 milliards de chiffre d'affaires
- Les Epl emploient près de 16000 personnes soit 26% des emplois des Epl

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 355 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans.
Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Benjamin Gallèpe, Responsable pôle promotion
01 53 32 22 14
b.gallepe@lesepl.fr